

### **Objectifs à atteindre à moyen terme (jusqu'à 2014)**

- Elargir les zones expérimentales sur le territoire départemental, les dispositifs envisagés (PDESI, état des lieux des équipements sportifs...) tout en procédant aux éventuelles adaptations nécessaires
- S'appuyer sur l'état des lieux des équipements sportifs avant toute intervention financière en matière d'investissement

### **Objectifs à atteindre à long terme (jusqu'à 2017)**

- Atteindre l'équilibre territorial en matière d'offres d'équipements sportifs
- Développer la fréquentation des sites de loisirs de plein air par une intégration des activités de pleine nature dans la politique touristique (le PDESI devant constituer le volet sportif du schéma départemental touristique) et inversement, tout en garantissant le développement maîtrisé des ESI inscrits
- Clubs de haut niveau :
  - Soutenir une pratique sportive d'excellence participant à l'image du territoire
  - Favoriser l'accès au plus haut niveau
  - Mettre en place de véritables partenariats pour l'organisation d'actions sociales, citoyennes et éducatives à travers le sport (exigence de valeurs)

### **Repères pour une évaluation**

#### ▪ Exemples d'indicateurs de suivi

- Nombre de mutualisation d'équipements sportifs avec les collèges (accès des collégiens aux équipements communaux soutenus et mutualisation des équipements des collèges)
- Nombre d'équipements sportifs soutenus relevant de l'état des lieux
- Nombre de manifestations sportives soutenues et nombre de participants/territoire
- Nombre de clubs amateurs de haut niveau soutenus
- Montant des aides accordées/classement des clubs (image)

#### ▪ Exemples d'indicateurs de résultat

- Etat des lieux des équipements sportifs réalisé
- Finalisation de l'expérimentation Haut-Doubs du PDESI et progression par étape sur le territoire départemental
- Cahier des charges du soutien aux manifestations sportives réalisé
- Objectifs en termes de colloques atteints
- Participation des clubs à l'image du territoire/nombre d'organisations, de participation à des manifestations/nombre de compétitions

## **A41 - Développer la richesse et le potentiel du patrimoine culturel sur le territoire**

Porteur d'une démarche forte en faveur du développement culturel local, le Conseil général a pour ambition de maintenir une vitalité et une richesse permettant d'affirmer une identité et un dynamisme facteurs d'attractivité (rayonnement national, voire international de notre territoire).

Pour ce faire, deux grandes orientations seront développées pour :

- préserver et valoriser le patrimoine existant,
- encourager l'offre culturelle.

## A41.O1 - Valoriser le patrimoine du Doubs

La priorité en matière de valorisation du patrimoine départemental sera d'intervenir sur les équipements pour lesquels le Département est propriétaire.

- **Entretien et valoriser le patrimoine dont le Département est propriétaire : la Saline royale, le Pays de Courbet, le patrimoine départemental Vauban et les Archives départementales**

### **Consolider et accroître le rayonnement de ces sites culturels majeurs**

- Développer l'attractivité de la Saline d'Arc-et-Senans ; accompagner l'EPCC dans le développement de la vocation de la Saline (lieu d'échange et de culture : ancrage sur le thème des utopistes et lieu emblématique d'exposition)
- Mettre en œuvre le Pays de Courbet, pays d'artiste : développement de « l'ouverture » du Musée et de la qualité de sa collection (dont par exemple, l'acquisition d'œuvre(s) majeure(s) par souscription publique)
- Engager une réflexion sur la valorisation de Fort Griffon et du Bastion de la gare d'eau, dans le cadre du classement UNESCO de Besançon

### **Entretien, valoriser et rendre accessibles les richesses des Archives départementales**

- **Soutenir la valorisation du patrimoine existant sur le département**

Pour les sites pour lesquels le Département n'est pas propriétaire, la volonté du Conseil général est de préserver ce qui est structurant et prioriser les équipements culturels de grande importance, ayant un rayonnement national et international dans une logique d'identité du département :

- soutenir par ses aides la restauration du patrimoine classé et inscrit, dans le cadre d'un objectif de valorisation et de tourisme durable,
- continuer le soutien au patrimoine rural non protégé et aux petits musées locaux,
- valoriser la mise en réseau et la complémentarité des grands sites départementaux (Fort du Mont Bart, Saline, Courbet, Nancray, Château de Joux...).

## A41.O2 - Valoriser l'offre culturelle de création

Le Conseil général affirme sa volonté de soutenir deux niveaux d'intervention :

- les associations de rayonnement régional et/ou national (grands événements : cirque Plume, Festival de musique qui portent l'image du département en dehors de son territoire),
- les structures participant fortement à l'attractivité du territoire (diffusion dans les sites patrimoniaux par exemple).

### **Objectifs à atteindre à court terme (2010-2012)**

#### **Sites propriété du Département :**

- Valoriser le patrimoine du Département et accroître la fréquentation des sites majeurs : entretien, restauration et valorisation
- Adopter un programme de restauration et de mise en valeur pour chaque site
  - **Courbet** : ouverture du musée et de la maison de Flagey

- **Saline** : poursuite de la restauration des bâtiments
- **Vauban** : enclenchement des travaux de sauvegarde des remparts
- **Nancray** : travailler un projet d'avenir avec la CAGB
- Développer l'accès aux sites et entre les sites plus faciles et plus incitatifs (participation à la mise en place d'un passeport inter musées, signalétique)
- Développer un partenariat autour des sites rattachés à d'autres collectivités
- Intégrer la valorisation des sites dans le schéma départemental touristique (cf. « Soutenir le développement d'une économie touristique durable »)

#### **Archives départementales**

- Actions d'informatisation et de numérisation à poursuivre de manière à développer chaque année l'offre proposée sur Internet : mise en ligne d'un nouveau fonds numérisé chaque année et de documents destinés au public scolaire

#### **Autre patrimoine**

- Approfondir les moyens d'intervenir de manière cohérente culturellement sur le territoire du département
- Définir des critères d'intervention (notamment identité du département) et des priorités
- Fixer une enveloppe dédiée dans le cadre de l'accompagnement des projets aux communes
- Fort du Mont Bart : valorisation à travailler dans le cadre du projet de territoire avec la CAPM
- Nancray : réflexion à porter sur l'avenir du site

#### **Soutien à l'offre culturelle**

- Priorité donnée aux projets leviers (critères de lisibilité, structuration, pérennité, écho et valorisation), et notamment, visant une diffusion dans un site appartenant au Conseil général
- Soutien aux structures qui participent à la création et à la diffusion au niveau local et à l'attractivité des territoires
- Poursuite des conventions avec les organismes professionnels qui portent l'image du département

#### **Objectifs à atteindre à moyen terme (jusqu'à 2014)**

- Renforcer les mutualisations entre équipements culturels et les partenariats (réseaux UNESCO)

#### **Archives départementales**

- Mise en ligne de la totalité des instruments de recherche des Archives, qu'il s'agisse d'inventaires produits par les Archives départementales ou de tables alphabétiques produites par les administrations elles-mêmes
- Développement en lien avec le CDT des moyens de permettre l'enrichissement des collections, la recherche, le développement de l'événementiel, en assurant la qualité de l'accueil (avant, pendant et après la visite)

#### **Saline**

- Restauration des chambres

#### **Courbet**

- Développement de l'attractivité touristique de l'ensemble du Pays de Courbet

#### **Vauban**

- Poursuite des travaux sur les remparts

## **Objectifs à atteindre à long terme (jusqu'à 2017)**

### **Sites propriété du Département**

- En faire des lieux points d'appui au développement économique et touristique pour les territoires
- Poursuivre l'accessibilité des fonds des Archives départementales

### **Autres patrimoines**

- Rendre attractifs les sites porteurs de l'identité historique et culturelle du département du Doubs et participant au développement local

### **Soutien à l'offre culturelle**

- Maintenir et développer le potentiel du territoire pour la création artistique et la diffusion, participant à l'attractivité du territoire et à son image en dehors des frontières départementales

## **Repères pour une évaluation**

### ▪ Exemples d'indicateurs de suivi

#### **Sites appartenant au CG**

- Nombre de visiteurs
- Catégories de visiteurs (dont publics ciblés)
- Indicateurs permettant d'évaluer les retombées économiques directes et indirectes sur les territoires de la valorisation des sites et des mises en réseaux en lien avec le tourisme (ex. : corrélation avec les nuitées touristiques locales sur un rayon de 20 à 30 km, évaluation des fréquentations par des enquêtes de publics...)

#### **Archives**

- Nombre d'images numérisées, nombre de documents numérisés, nombre d'inventaires numérisés

#### **Autres sites soutenus**

- Nombre de sites inscrits et classés subventionnés/ nombre total de sites inscrits ou classés dans le Doubs
- Nombre et types de sites subventionnés au titre du patrimoine rural non protégé
- Evolution du nombre de sites soutenus

#### **Offre culturelle**

- Nombre total de projets soutenus
- Nombre de conventions avec les organismes professionnels structurants
- Nombre de spectacles et événements des associations soutenues diffusés sur un site appartenant au Conseil général
- Nombre de spectacles donnés hors Doubs + fréquentation, pour l'image du département en dehors de ses frontières
- Nombre de spectacles soutenus et fréquentation des sites patrimoniaux, pour l'attractivité du territoire dans le Doubs

### ▪ Exemples d'indicateurs de résultat

#### **Sites majeurs**

- Accroissement des fréquentations
- Partenariats et réseaux développés
- Accessibilité des fonds archivés des Archives départementales (100% des inventaires disponibles en ligne)

#### **Autres patrimoines**

- Fréquentation des sites augmentée

#### **Offre culturelle**

- Des spectacles et fréquentations en augmentation